

RECAPITULATIF DES BATIMENTS COMMUNAUX LOUES et des LOCATAIRES

CALCUL Taxe ordures ménagères RECUPERABLE

ADRESSE DES BATIMENTS OU LOGEMENTS COMMUNAUX LOUES		BASE <i>source VisDGI (+correction révision VL locaux professionnels)</i>	TAUX TOM ANNEE N	PART FIXE MONTANT = (base * taux TEOM année sur N°nbre de mois N/12	
ancien bureau de poste - 31 rue principale 19410 PERPEZAC LE NOIR		640 €	5,01%	32 €	
ancien bureau de poste - Appt - 33 rue principale 19410 PERPEZAC LE NOIR		1 162 €	5,01%	58 €	
Mairie - Appt 1 - 49 rue principale 19410 PERPEZAC LE NOIR		616 €	5,01%	31 €	
Mairie - Appt 3 - 49 rue principale 19410 PERPEZAC LE NOIR		774 €	5,01%	39 €	
Appt - 3 rue des Ecoles 19410 PERPEZAC LE NOIR		1 152 €	5,01%	58 €	
Appt - 5 rue des Ecoles 19410 PERPEZAC LE NOIR		1 279 €	5,01%	64 €	
Maison Mergnat - Appt 1 - 1 Place de l'Eglise 19410 PERPEZAC LE NOIR		507 €	5,01%	25 €	
Maison Mergnat - Appt 2 - 1 Place de l'Eglise 19410 PERPEZAC LE NOIR		768 €	5,01%	32 €	
Maison Mergnat - Appt 3 - 1 Place de l'Eglise 19410 PERPEZAC LE NOIR		686 €	5,01%	7 €	
Maison Mergnat - Appt 4 - 1 Place de l'Eglise 19410 PERPEZAC LE NOIR		706 €	5,01%	35 €	
ancien presbytère - Appt 1 - 85 rue Principale 19410 PERPEZAC LE NOIR		1 023 €	5,01%	51 €	
ancien presbytère - Appt 2 - 3 Place du Champ de Foire 19410 PERPEZAC LE NOIR		1 180 €	5,01%	59 €	
bâtiment du 35 - 35 rue Principale 19410 PERPEZAC LE NOIR (local professionnel – rez-de-chaussée à gauche en entrant correspondant au lot 1 de l'acte notarié)		804 €	5,01%	40 €	
bâtiment du 35 - 35 rue Principale 19410 PERPEZAC LE NOIR (local professionnel – rez-de-chaussée en face et à droite en entrant correspondant aux lots 2 et 3 de l'acte notarié)		620 €	5,01%	31 €	

CALCUL DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES

ANNEE N = 2022

ETAT RECAPITULATIF ANNEE N - PRESENTE ET APPROUVE PAR LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2022 n° MA-DEL-2022-045

date de publication du le site internet : 04/10/2022

Le maire, M Jérôme SAGNE